

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2018

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 102

présenté par  
Mme Cariou

-----

### ARTICLE 10 QUINQUIES

À l'alinéa 16, après la troisième occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« d' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.